



8 novembre 2006

C 20/2006

## **Communication au Conseil communal**

**(Séance du 15 novembre 2006)**

### **Informatisation des bibliothèque et médiathèque communales**

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

Acceptée en août 2003 par la Municipalité, mise au budget 2004 (Fr. 90'600.-) pour l'achat du logiciel, ratifiée par le Conseil communal lors de l'acceptation du budget en décembre 2003, l'informatisation de la gestion des bibliothèque et médiathèque communales a débuté à fin juin 2004.

La saisie des documents a été faite à l'interne sans engagement de personnel rétribué supplémentaire.

Le prêt informatisé et la taxe annuelle d'abonnement ont été lancés le 17 octobre 2006. A ce jour 21'600 livres, 7'780 CD et 580 DVD ont été intégrés à la base de données informatiques.

A noter qu'une commune de l'Ouest lausannois, avec un fonds de 24'000 documents, a débuté l'informatisation de sa bibliothèque en janvier 2005 et a engagé l'équivalent d'un poste et demi pour la saisie informatique (budget Fr. 250'000.-). En septembre dernier, son Conseil communal allouait un crédit supplémentaire de Fr. 120'000.- pour mener à bien l'informatisation de cette bibliothèque.

Pully dispose ainsi d'un outil moderne de gestion de la bibliothèque, qui va permettre à terme de consulter la liste des livres disponibles sur Internet.

L'effort fourni par l'équipe de la bibliothèque se doit d'être relevé et constitue un excellent exemple des recherches d'économies réalisées au sein de l'administration par la concrétisation de projets d'envergure au moyen des seules ressources internes.

Ce travail achevé, l'équipe de la bibliothèque va à nouveau pouvoir se consacrer totalement à sa tâche première soit l'accueil et le conseil aux usagers.

LA MUNICIPALITE